



SARL BRAVISSIMMO

VENTE - LOCATION - DEFISCALISATION

Sarl BRAVISSIMMO

Conseil en Patrimoine Immobilier

HONORAIRES TTC de TRANSACTION IMMOBILIERES

Prix	Valeur
Prix de vente inférieur ou égal à 50 000 €	5.000 € T.T.C
Prix de vente de 50 001 € à 100 000 €	7.000 € T.T.C
Prix de vente de 100 001 € à 150 000 €	8 % T.T.C
Prix de vente de 150 001 € à 200 000 €	7 % T.T.C
Prix de vente de 200 001 € à 300 000 €	6 % T.T.C
Prix de vente de 300 001 € à 500 000 €	5 % T.T.C
Prix de vente de 500 001 € à 2 000 000 €	4 % T.T.C

Nos Honoraires de transactions immobilières sont à la charge du vendeur., suivant les conditions indiquées dans le mandat de vente ou à la charge de l'acquéreur dans le cadre de la vente d'un bien issu d'une succession.

Nos honoraires regroupent les prestations suivantes:

- Estimation du bien avec analyse du marché basé sur les ventes des 6 derniers mois - Conseils de mise en valeur du bien - Création d'un book photos (si le bien le permet) - Marketing, mailing dynamique du bien - Sélection des acquéreurs - Mise à jour des documents nécessaires à la vente - Organiser les visites - Négociations des modalités - Rédaction du compromis de vente - Suivi du financement de l'acquéreur - Suivi du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique -

Email de Contact : evelyne@bravissimmo.fr

HONORAIRES TTC de LOCATION

Honoraires de Location :

Plafond Frais de Dossier : 8.00 Euros/m2 T.T.C. (6,66 Euros/ m2 H.T.)

À la charge du locataire et du propriétaire

Honoraires de location à la charge du LOCATAIRE :

VISITE (S) - CONSTITUTION DU DOSSIER _ REDACTION DU BAIL ==> 8€ le m2 habitable à payer à la signature du contrat de location

ETAT DES LIEUX D'ENTREE - Constat - 3€ du m2 habitable à payer le jour de la remise des clefs

VISITE (S) - CONSTITUTION DU DOSSIER _ REDACTION DU BAIL ==> 8€ le m2 habitable à payer à la signature du contrat de location

ETAT DES LIEUX D'ENTREE - Constat - 3€ du m2 habitable à payer le jour de la remise des clefs

CONSEILS - ESTIMATION du LOYER - ENTREMISE - 1€ du m2 habitable à payer le jour de la remise des clefs -

LOCATION IMMOBILIER PROFESSIONNEL

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

Honoraires de visite du preneur, négociations, constitution de son dossier et rédaction du bail :
15% TTC du loyer annuel HT.

Email de Contact : evelyne@bravissimmo.fr

